

Communiqué de presse

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 13 septembre 2019

Cœur d'Essonne Agglomération déclarée territoire d'innovation pour construire un nouveau modèle agricole et alimentaire durable



Le premier Ministre, Edouard Philippe, en déplacement officiel dans la Drôme, a annoncé ce matin la sélection au dispositif « Territoires d'Innovation* » du projet Sésame porté par Cœur d'Essonne Agglomération.

Cœur d'Essonne Agglomération, ses 21 villes membres, le Groupe SOS et l'ensemble des partenaires** se félicitent de cette sélection qui mobilise 5,7 millions d'euros de subvention et 20,2 millions d'euros d'investissement de l'État.



Cœur d'Essonne Agglomération s'est saisie de son destin. Territoire francilien emblématique entre ville et campagne, il a fait le choix de la transition agricole et alimentaire comme modèle de développement.

Le projet « Sésame » est né de la volonté de répondre à l'urgence de la préservation de nos exploitations agricoles, de la demande des habitants de manger sain et local et de la conviction que l'agriculture peut contribuer activement à répondre aux défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui. Il s'appuie sur un partenariat d'acteurs et des dynamiques à l'œuvre qui convergent pour rééquilibrer au niveau local un écosystème agricole et alimentaire en pleine mutation.

En 10 ans, Sésame accompagne les agriculteurs existants et installe une nouvelle génération sur les 2 exploitations sur 3 qui restaient sans repreneurs. Il permet la création de 100 fermes bio sur les 21 communes de Cœur d'Essonne Agglomération et sur les villes voisines.

Du champ à l'assiette, les légumes, fruits, viande, lait, pain, céréales et légumineuses sont vendus le plus directement en magasin de centre-ville comme au supermarché. Les fermes et lieux de vente sont localisables par chacun sur internet. Un réseau d'ateliers de transformation alimente chaque jour, majoritairement en bio local, les repas des cantines et des restaurants.

Ce réseau optimisé entre tous les acteurs de la chaîne permet de fournir une nourriture locale et durable à tous les habitants tout en garantissant un salaire juste aux agriculteurs.

Cœur d'Essonne Agglomération démontre ainsi qu'un territoire en frange métropolitaine est aussi un lieu pionnier d'innovation qui inspire des régions partout en France et dans le monde, pour basculer pleinement dans la transition écologique.

* « Territoires d'Innovation » est une action du Grand Plan d'Investissement, adossée à la troisième vague du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Ce dispositif a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. Soutenus par l'État à hauteur de 450 M€ sur 10 ans, les 24 projets lauréats répondent aux enjeux de la transition écologique et énergétique, de la mobilité propre, de l'agroécologie, du numérique, des nouveaux modes d'intervention en santé et de l'évolution des compétences.

** Les partenaires du projet : Alancienne - Agence des espaces verts - Agriculteurs engagés - AgroParisTech - Auxilia - Biocoop - Bleu Blanc Cœur - Casino - CCFPA Bougainville - CDC biodiversité - Chambre d'Agriculture d'Île-de-France - Champs des Possibles - Conseil local de développement de Cœur d'Essonne Agglomération - Dans le Noir - Département de l'Essonne - Enedis - Essonne Active - Fermes d'Avenir - Fond de dotation Merci - Fleurs de Cognac - Groupe SOS - Groupement d'Agriculteurs Biologique d'Île-de-France - Gâtichanvre - Grand Paris Sud - INRA - INVIVO Fondation - Jouy-en-Josas - Le Bastion - Marcoussis - Mémé Georgette - Triangle Vert du Hurepoix - Chaire « aménager le Grand Paris » - Mooveat - Moulin Fouché - PNR gâtinais - SAFER - Société des Fermes Agroécologiques - SCOP Ferme de l'Envol - Sorgem - SPL Air217 - Syndicat de l'Orge - Synomen - Teratec - Terre et Cité - Terre de liens

À propos du Grand Plan d'Investissement

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros engagé en 2017 par le Gouvernement et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> | @SGPI_avenir

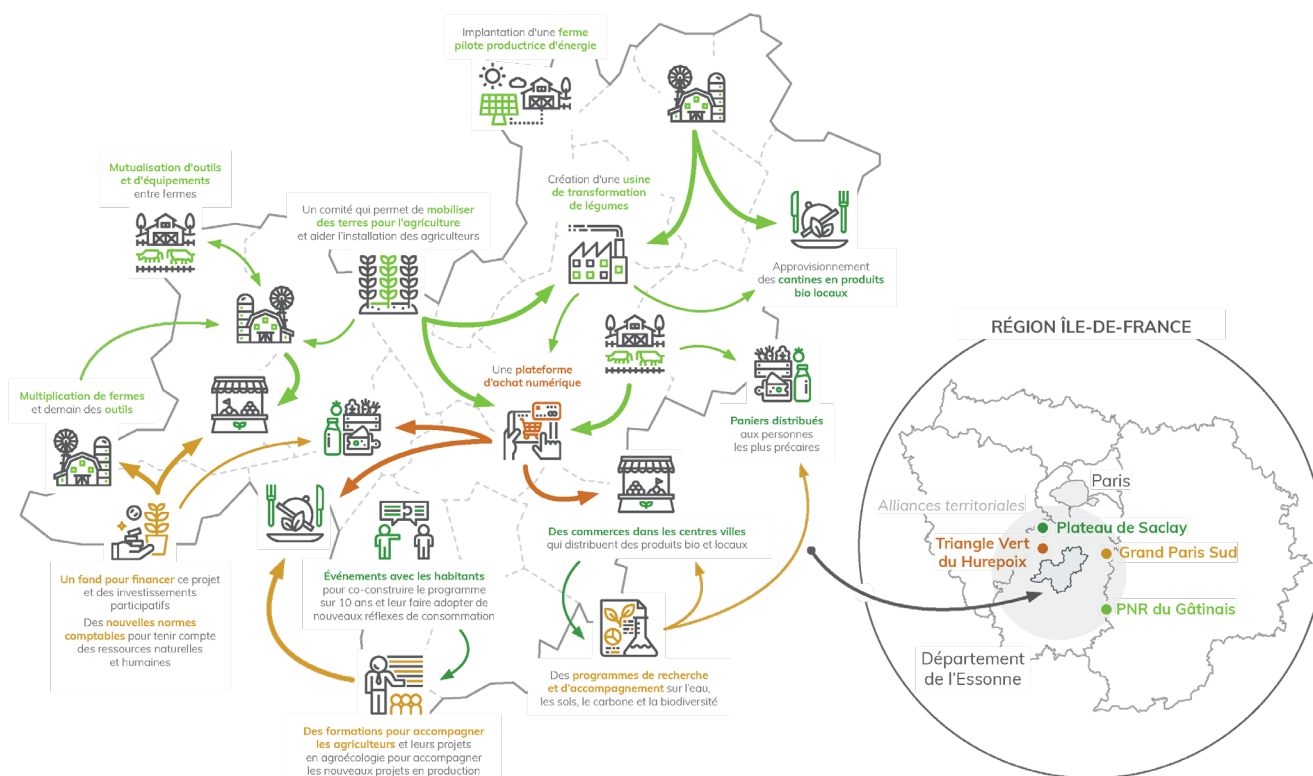
À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Cœur d'Essonne agglomération - Sésame

LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AU CŒUR D'UN MODÈLE INNOVANT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Contact : Sarah BENHAMMOU
Tél. : 01 69 72 19 04 ou 06 78 73 72 62
s.benhammou@coeuressonne.fr